Commune de Myon

1 rue Georges Colomb 25440

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 AVRIL 2026 à 20h00

Etaient présents : Mesdames Anne-Sophie Maire, Nadine Enderlin, Elodie Cuny, Sarah Vionnet et Messieurs David Bardey, Louis Vallet, Clément Boichut, Daniel Manfredi, Enzo Cattarin.
Étaient absents excusés : Marielle Castella, Frédéric Albert
Quorum : Cinq
Secrétaire de séance : Monsieur Clément Boichut

Ordre du jour

- Validation du procès-verbal du 20 mars 2026
- Vote des budgets primitifs 2026 (principal/eau/bois/réseau de chaleur)
- Vote des taux d'imposition pour 2026
- Création des commissions « Carrière » et « Fleurissement »
- Choix de l'entreprise pour le remplacement du pont du Ranch (Suite Commission d'Appel d'Offres du 10 avril 2026)
- Modification d'un poste adjoint administratif
- Création d'un poste d'adjoint technique (poste 17h30)
- Protection sociale complémentaire
- Questions diverses

Madame le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :

- L'autorisation de faire la demande de subvention concernant L'ilot de sénescence. « Mont Bergeret » Ajout accepté à l'unanimité des présents.

Validation du procès-verbal du 20 Mars 2026

Monsieur Bardey David, demande d'intervertir les noms des conseillers référents pour la « Commission Bois » en précisant que Monsieur Manfredi Daniel (3ème Adjoint) doit figurer en première position.
Après cette remarque, le procès-verbal est accepté à l'unanimité des présents.

Vote des budgets primitifs 2026 (Principal/Eau/Bois/Réseau de chaleur)

Madame le Maire présente les budgets primitifs de la commune 2026 ainsi que les budgets annexes Eau, Bois, Réseau de chaleur.
Après lecture détaillée et examen, Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité des présents ces budgets tels qu'ils ont été établis par Madame le Maire.
Voir budgets primitifs simplifiés ci-joints. Les données détaillées sont consultables en mairie.

A la demande de quelques membres du Conseil Municipal, une comparaison des tarifs avec des communes équipées de chaufferie bois sera réalisée et présentée lors du prochain conseil.

Vote des taux d'imposition pour 2026

Madame le Maire soumet à délibération le maintien des taux d'imposition par rapport aux années précédentes. Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents.

- Taxe foncière non bâtie **: 24.89%**
- Taxe foncière bâtie : **33.51%**
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : **23.44%**

A la demande de quelques membres du Conseil Municipal, une comparaison des taux avec des communes similaires sera étudiée et présentée lors du prochain conseil.

Création des commissions « Carrière et Fleurissement »

Madame le Maire propose la création de deux nouvelles commissions :

- Commission « Carrière » : Manfredi Daniel, Bardey David, Cattarin Enzo
- Commission « Fleurissement » : Vionnet Sarah, Castella Marielle, Cuny Elodie

Les habitants désireux de participer à la commission « Fleurissement » peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de mairie.

Choix de l'entreprise pour le remplacement du Pont du Ranch (Suite Commission d'Appel d'Offres du 10 Avril 2026)

Lors de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 10 avril 2026, notre maître d'œuvre PMM a procédé à l'analyse des candidatures et des offres reçues (8 offres) dans le cadre du marché relatif au remplacement du Pont du Ranch.
Après examen des critères définis lors de l'appel d'offres (prix, valeur technique et délai…) la commission a émis un avis favorable à l'attribution du marché à l'entreprise PARIETTI pour un montant de 536 691 €
Le conseil municipal valide ce choix et autorise Madame le Maire à signer le marché correspondant.

Modification du poste d'Adjoint administratif

Considérant la nécessité de modifier un emploi d'adjoint administratif en raison de la fusion du poste d'Agent Postal Communal et de Secrétaire de mairie et afin d'adapter les besoins du service,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de modifier le contrat initial portant sur 17h Hebdomadaires à 21h Hebdomadaires à compter du 1er mai 2026.

Création d'un poste d'Adjoint Technique

Madame le Maire expose aux membres la nécessité de créer un poste d'adjoint technique afin de répondre aux besoins de la commune avec une mise à disposition partielle de ce personnel au Syndicat Forestier Bolandoz-Myon.
La délibération est adoptée à l'unanimité, le conseil décide la création d'un poste d'Adjoint technique à 17h30 par mois à compter du 1er mai 2026 et autorise Mme le Maire à procéder au recrutement et à signer tout document afférent à cette décision.

Protection sociale complémentaire

Madame le maire demande l'autorisation de lancer une consultation via Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Doubs qui a décidé de mener pour le compte des collectivités qui le demandent, une procédure de mise en concurrence afin de choisir un ou des organismes compétents et conclure avec celui-ci à compter du 1er janvier 2027, une convention de participation destinée à couvrir le risque « prévoyance ».
A l'issu de cette consultation, la collectivité conserve l'entière liberté d'adhérer à cette convention.
Les membres du conseil présent valident cette délibération à l'unanimité.

Ilot de sénescence « Mont Bergeret »

Dans le cadre du projet de création d'un îlot de sénescence sur le « Mont Bergeret », parcelle forestière n° 52 et 53 (sylviculture actuelle extensive dans le PAF). Parcelles cadastrales : A3-A4-A150-A152.
La surface concernée est de 14,52 ha.
La commune de Myon s'engage à ne pas exploiter cet ilot de sénescence pendant une durée de 30 ans et laissera les bois morts sur place.
Mme Enderlin Nadine ne participera pas au vote en raison de son implication professionnel dans le projet.
Suite à cette présentation, le Conseil Municipal restant, valide la création d'un îlot de sénescence suivant les conditions présentées et autorise Madame le Maire à signer tous les documents utiles et à déposer les demandes de subvention auprès du FEADER/Région.

Questions diverses

- Validation du devis pour le remplacement d'une fenêtre dans un logement communal :

L'entreprise Etienne MARAUX, seule entreprise à avoir répondu à nos sollicitations, propose le remplacement d'une fenêtre du logement communal par une fenêtre en bois, couleur gris clair, afin de respecter les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.

- Commissions Communale des Impôts Directs (CCID) :

Une commission communale des Impôts Directs doit être constituée dans chaque commune. Cette commission est composée du Maire ou d'un adjoint délégué, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants dans le cas d'une commune de moins de 2000 habitants.
La désignation des commissaires doit être effectuée par le Directeur régional/départemental des Finances Publiques. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en **nombre double,** proposée sur délibération du Conseil Municipal. La liste proposée par Madame le Maire est acceptée.

- Comité de pilotage (COPIL) Natura 2000 :

Madame le maire informe le conseil municipal de la nécessité de nommer un titulaire et un suppléant pour participer aux comités de pilotage du réseau Natura 2000. Messieurs David BARDEY et Clément BOICHUT proposent leur candidature. Ils seront respectivement titulaire et suppléant.

- Broyat de branchages :

Pour faire suite à l'opération de broyage organisée par la commune en association avec le SYBERT le mois dernier, vous êtes autorisés à vous servir en broyat laissé sur place (à gauche avant l'entrée à la déchetterie).

- Dates à retenir :

Commission « Eglise Notre Dame » : 20 avril 2026
Conseil Communautaire Loue-Lison : 28 avril 2026
Entente scolaire : 30 avril 2026

INFORMATIONS

Opération nettoyage du village
Samedi 23 mai 2026

Rendez-vous à 8h30 dans la cour de la Salle de Convivialité avec petit outillage de désherbage / jardinage.
Toutes les personnes qui souhaitent participer à cette opération sont les bienvenues (adultes et enfants).

La séance est levée à 23h20

Le Maire
Vionnet Sarah

Le secrétaire
Boichut Clément

MAIRIE DE MYON
(Doubs)

BUDGETS PRIMITIFS 2026

BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2026 tient compte du projet de remplacement du Pont du Ranch selon les estimations qui ont été faites par le bureau d'études PMM en 2025. La réception des offres des entreprises a permis de baisser le projet de près de 150 000 €. Les nouveaux montants apparaîtront alors dans le Compte financier en fin d'année.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	*Réalisé 2025*	Prévu 2026	RECETTES	*Réalisé 2025*	Prévu 2026
Charges à caractère général	95 289,98 €	96 761,00 €	Excédent de fonctionnement reportés	101 071,99 €	85 380,80 €
Charges de personnel	83 637,46 €	90 593,00 €	Produits des services	10 312,91 €	9 739,00 €
Provisions sur factures impayées	882,01 €	1 100,00 €	Produits de la carrière	5 259,00 €	8 925,00 €
Attenuation de produits	12 353,00 €	12 353,00 €	Impots et taxes	8 541,51 €	8 540,00 €
Indemnités des élus	13 877,16 €	18 700,00 €	Fiscalité Locale	86 970,67 €	86 970,00 €
Subv d'equilibre budgets Réseau Chaleur	3 000,00 €	2 210,94 €	Dotations et participations	110 719,91 €	111 716,00 €
Autres charges de gestion courante	32 567,52 €	32 555,00 €	Revenus des immeubles (apparts/La Poste)	38 139,27 €	38 000,00 €
Intérêts des emprunts	999,97 €	3 000,00 €	Exxédent budget Bois	40 000,00 €	40 000,00 €
Amortissements	3 961,17 €	3 964,00 €	Don asso Rénov'Myon ND de l'Assomption	140,00 €	200,00 €
Titres annulés	290,64 €	- €	Autres produits	6 843,52 €	130,00 €
Autofinancement	- €	- €			
TOTAL DEPENSES	246 858,91 €	**261 236,94 €**	**TOTAL RECETTES**	407 998,78 €	**389 600,80 €**

Commentaires : L'excédent de fonctionnement s'élève à 128 363,86 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	*Réalisé 2025*	Prévu 2026	RECETTES	*Réalisé 2025*	Prévu 2026
001 Déficit reporté	36 322,25 €	75 639,10 €	Excédents de Fonctionnement capitalisés	37 499,25 €	75 999,10 €
Emprunts et dettes assimilées	16 781,12 €	16 457,00 €	Virement de la section Fonctionnement	- €	- €
Frais d'études (diagnostic Eglise)	- €	42 000,00 €	Subventions d'investissement	- €	537 756,00 €
Immobilisations Corporelles	64 806,29 €	855 316,00 €	Amortissements	3 961,17 €	3 964,00 €
dont Rénovation bât scolaire et sdf	- €	- €	FCTVA	421,82 €	65 151,00 €
dont Travaux Lotissement	- €	4 797,00 €	Taxe d'Aménagement	- €	- €
dont Pont du Ranch	50 545,20 €	825 609,00 €	Emprunt Pont du Ranch	- €	305 445,00 €
Autres acquisitions de biens	3 483,37 €	19 910,00 €	Dépots et cautionnements	301,26 €	1 457,00 €
Restes à réaliser 2025	- €	360,00 €			
TOTAL DEPENSES	117 909,66 €	**989 772,10 €**	**TOTAL RECETTES**	42 183,50 €	**989 772,10 €**

BUDGET EAU

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	*Réalisé 2025*	Prévu 2026	RECETTES	*Réalisé 2025*	Prévu 2026
Dépense de fonctionnement	10 033,97 €	18 342,00 €	Excédents de Fonctionnement reportés	7 157,01 €	6 187,75 €
Intérêts des emprunts	4 027,41 €	3 800,00 €	Redevance + location compteurs	29 167,37 €	30 000,00 €
Amortissements	16 801,07 €	17 000,00 €	Quot part des subventions d'équipement	3 898,06 €	3 900,00 €
Schéma Directeur Eau Potable	- €	9 999,00 €	Subvention pour le schéma directeur	- €	10 727,00 €
Autofinancement	- €	- €	Fonds de compensation TVA	13,62 €	700,00 €
TOTAL DEPENSES	30 862,45 €	**49 141,00 €**	**TOTAL RECETTES**	40 236,06 €	**51 514,75 €**

INVESTISSEMENT

DEPENSES	*Réalisé 2025*	Prévu 2026	RECETTES	*Réalisé 2025*	Prévu 2026
001 Déficit reporté			Excédents de Fonctionnement reportés	13 522,57 €	6 734,94 €
Subvention d'équipement	3 898,06 €	3 900,00 €	Virement de la section Fonctionnement	- €	- €
Remboursement Emprunts	8 639,89 €	8 920,00 €	Amortissements	16 801,07 €	17 000,00 €
Approvisionnement pour travaux futurs	11 050,75 €	24 236,94 €	Fonds de compensation TVA	- €	1 800,00 €
			Subvention Agence de l'Eau sur compteurs	- €	6 725,00 €
			Mandat annulé (travaux payés sur budget principal)		4 797,00 €
TOTAL DEPENSES	23 588,70 €	**37 056,94 €**	**TOTAL RECETTES**	30 323,64 €	**37 056,94 €**

BUDGET RESEAU DE CHALEUR

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	*Réalisé 2025*	Prévu 2026	RECETTES	*Réalisé 2025*	Prévu 2026
001 Déficit reporté	- €	- €	Résultats Reportés	53,80 €	1 055,06 €
Dépense de fonctionnement	6 321,74 €	6 710,00 €	Recettes ventes de chaleur	10 848,86 €	10 800,00 €
Entretien et réparations	3 334,85 €	4 500,00 €	Amortissements de subvention	6 103,50 €	6 104,00 €
Amortissements	9 294,51 €	8 960,00 €	Subvention du budget principal	3 000,00 €	2 210,94 €
TOTAL DEPENSES	18 951,10 €	**20 170,00 €**	**TOTAL RECETTES**	20 006,16 €	**20 170,00 €**

INVESTISSEMENT

DEPENSES	*Réalisé 2025*	Prévu 2026	RECETTES	*Réalisé 2025*	Prévu 2026
001 Déficit reporté	- €	- €	Excédent de fonctionnement	9 819,21 €	13 010,22 €
Amortissement	6 103,50 €	6 104,00 €	Amortissements	9 294,51 €	8 960,00 €
Matériel (approvisionnement)	- €	15 866,22 €			
TOTAL DEPENSES	6 103,50 €	**21 970,22 €**	**TOTAL RECETTES**	19 113,72 €	**21 970,22 €**

BUDGET BOIS

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	*Réalisé 2025*	Prévu 2026	RECETTES	*Réalisé 2025*	Prévu 2026
Dépense de fonctionnement	10 190,94 €	133 800,00 €	Excédent reporté	345 008,65 €	322 069,63 €
Entretien, Abattage	9 661,06 €	70 000,00 €	Vente de bois et produts forestiers	235 242,77 €	250 700,00 €
Frais de gardiennage	17 362,68 €	25 000,00 €	Taxe affouage	3 924,00 €	3 500,00 €
Reversement au budget principal	40 000,00 €	40 000,00 €	Droits de chasse	784,48 €	790,00 €
Virement à la section Investissement	- €	- €	Remboursement par ONF excédent sur provisions 2025		11 723,00 €
TOTAL DEPENSES	77 214,68 €	**268 800,00 €**	**TOTAL RECETTES**	584 959,90 €	**588 782,63 €**

INVESTISSEMENT

DEPENSES	*Réalisé 2025*	Prévu 2026	RECETTES	*Réalisé 2025*	Prévu 2026
001 Déficit reporté	- €	36 128,36 €	Excédents de fonctionnement	- €	99 128,36 €
Axhat parcelles boisées	32 021,79 €	2 000,00 €	Subventions sur création piste	- €	
Travaux (pistes, plantations ...)	4 319,40 €	32 450,00 €	Plan de relance National Forestier	4 064,14 €	34 450,00 €
Report travaux engagés en 2025		63 000,00 €	Virement de la section Fonctionnement	- €	- €
TOTAL DEPENSES	36 341,19 €	**133 578,36 €**	**TOTAL RECETTES**	4 064,14 €	**133 578,36 €**